

## Les archives de l'immigration : Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France

Tatiana Sagatni

---

### Citer ce document / Cite this document :

Sagatni Tatiana. Les archives de l'immigration : Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France. In: La Gazette des archives, n°221, 2011. Les archives des syndicats et des mouvements sociaux. pp. 141-155;

doi : 10.3406/gazar.2011.4781

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2011\\_num\\_221\\_1\\_4781](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4781)

---

Document généré le 19/04/2017

# Les archives de l'immigration : Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France

---

Tatiana SAGATNI

Si le partenariat avec la direction des Archives de France s'est officialisé il y a près de vingt ans, en 1992, dans le but d'aboutir à la publication d'un guide des sources sur l'histoire des étrangers en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il trouve néanmoins ses racines quelques années plus tôt, dès la création de l'association Génériques, à la fin des années 1980, dans un contexte où plusieurs facteurs réunis permettent d'envisager des projets de grande ampleur pour faire émerger et valoriser le patrimoine de l'immigration en France.

## **L'exposition « France des étrangers – France des libertés » ou les premières recherches d'archives de l'immigration**

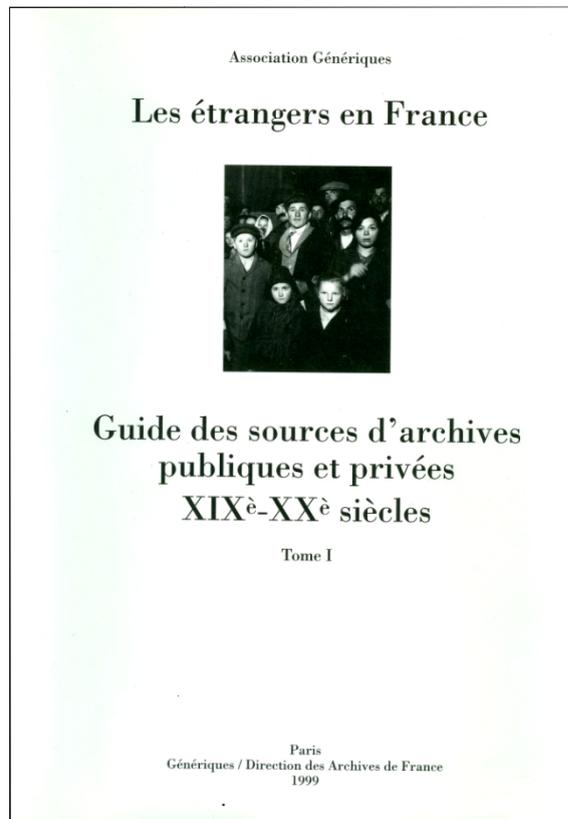
L'association Génériques est créée en 1987 pour développer la connaissance de l'histoire de l'immigration en France et en Europe dans un contexte favorable à cette entreprise. À la fin des années 1980 mais surtout au tournant des années 1990, une impulsion nouvelle est donnée à la problématique du patrimoine de l'immigration. Ceci résulte notamment de la publication des premiers travaux scientifiques sur l'histoire de l'immigration, histoire originale mais peu explorée dans l'historiographie française, qui permettent d'éclairer la spécificité française d'une tradition d'immigration ancienne et vivace.

En 1989, Génériques présente la première grande exposition consacrée aux journaux publiés depuis la Révolution par les différentes communautés étrangères. Intitulée « France des étrangers, France des libertés », l'exposition est présentée en 1989 à Marseille puis à Paris, à la Grande Arche de la Défense, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. Elle a pour but de dérouler, au travers de la richesse de la presse des étrangers, deux siècles d'une histoire connue des seuls spécialistes (plus de 2 000 titres sont parus depuis la Révolution). « On retient quelques impressions fortes propres à modifier le regard que porte sur notre histoire quiconque n'est pas spécialiste de l'histoire de l'immigration et des minorités étrangères sur notre territoire et n'en avait donc que des notions sommaires, quand elles n'étaient pas erronées<sup>1</sup>. »



Illustration 1.  
Couverture du catalogue de l'exposition  
« France des étrangers –  
France des Libertés », 1989

Illustration 2.  
Couverture du *Guide des sources d'archives  
publiques et privées sur l'histoire des étrangers  
en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, quatre  
tomes, une co-édition Génériques –  
direction des Archives de France,  
1999 et 2005



<sup>1</sup> RÉMOND (René), « Préface », catalogue d'exposition, *France des étrangers-France des libertés*.

Depuis le début, Génériques échange avec une vingtaine de partenaires : chercheurs, pouvoirs publics, universités, centres culturels, associations et nombre de particuliers, sans le concours desquels le projet n'aurait vu le jour. Parmi eux déjà, le ministère de la Culture et de la Communication. Ce partenariat semble alors « une condition essentielle pour mener à bien les travaux futurs. L'histoire de l'immigration était alors encore un gisement largement inexploité, un chantier que Génériques n'entendait pas laisser en friche<sup>1</sup>. »

C'est durant la phase de préparation de l'exposition et du catalogue que Génériques fait ses premières recherches d'archives de l'immigration, ce qui l'amène à prendre conscience non seulement de l'intérêt des archives et de la nécessité de les préserver mais également de l'impératif de les rendre accessibles au public. De cette première production culturelle émergent, en effet, « trois constats : la richesse des fonds publics d'archives en matière d'immigration, au niveau national et dans les départements, la diversité des fonds privés mais aussi leur fragilité »<sup>2</sup>. C'est à partir de ce triple constat que Génériques entreprend la réalisation d'un inventaire national des sources écrites, iconographiques et audiovisuelles, publiques comme privées, disponibles en France sur l'histoire des étrangers depuis deux siècles.

### **Le *Guide des sources sur l'histoire des étrangers en France* ou les résultats d'une enquête menée sur plusieurs années sur tout le territoire<sup>3</sup>**

#### *1990-1993 : une opération exploratoire en Rhône-Alpes étendue à l'ensemble du territoire*

Fort de cette expérience, Génériques lance au début des années 1990 une première mission de prospection confiée à l'historien Rochdy Alili en Rhône-Alpes, afin d'identifier les sources pouvant servir à l'histoire des étrangers en France. Dans le rapport final, ces opérations de reconnaissance s'avèrent positives et encourageantes en découvrant l'existence de sources multiples, explicites, riches et évocatrices. Il est donc décidé de systématiser leur exploration à

---

<sup>1</sup> BOUZIRI (Saïd), « Éditorial », catalogue d'exposition, *France des étrangers-France des libertés*.

<sup>2</sup> EL YAZAMI (Driss), « Sources publiques et privées de l'histoire des étrangers », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1997, n° 2, p. 60-62.

<sup>3</sup> Il est à noter qu'un dossier consacré à l'Inventaire national des sources publiques et privées de l'histoire des étrangers en France est paru dans le numéro 2 de la revue *Migrance* éditée par Génériques. Largement diffusé par la délégation au développement et aux formations et la direction des Archives de France puis épuisé, il a été republié dans son intégralité dans un cahier central inséré au numéro suivant de la revue.

l'ensemble du territoire national et de l'étendre aux archives communales et aux archives privées détenues par divers organismes et personnes susceptibles d'intervenir auprès d'étrangers<sup>1</sup>. Ce constat va d'ailleurs dans le sens du mouvement historiographique amorcé dans les années 1980 qui propose des approches nouvelles par une diversification des sources.

Mais déjà, des contraintes liées à la spécificité des archives privées apparaissent. Comme le souligne l'enquêteur Pierre-Jacques Derainne :

« Les archives privées offrent des difficultés d'approche en l'absence d'une véritable méthodologie établie. Se pose l'intérêt que porte l'interlocuteur à la recherche et dont dépend l'autorisation de consultation. De plus, l'existence de fonds d'archives conservés par les associations immigrées ou de soutien aux immigrés dépend surtout du réflexe individuel de sauvegarde de documents de la part de militants associatifs. Retrouver la trace de tels fonds demande beaucoup de temps, des contacts nombreux et une insertion dans le tissu associatif. »

« Il y a alors une réelle dissymétrie entre la recherche en archives publiques où les sources sont relativement bien localisées et où une méthode de travail efficace peut s'établir rapidement et la recherche en archives privées qui procède par tâtonnements et où le travail reste empirique, nécessitant la collaboration étroite de nombreux acteurs sociaux liés à la vie et au travail des étrangers en France<sup>2</sup>. »

### *1992 : les débuts d'une coopération originale entre la direction des Archives de France et Génériques*

En 1992, Génériques signe une convention pluriannuelle avec le ministère de la Culture (délégation au développement et aux formations et direction des Archives de France) lui confiant la mission de « diligenter des enquêteurs qualifiés auprès des Archives départementales et nationales, afin d'opérer une recension exhaustive des sources disponibles ». L'association doit aussi procéder à « une recension des autres sources publiques (bibliothèques, centres de recherche universitaires...) et des sources privées (associations, particuliers) » et favoriser « le contact entre leurs détenteurs et les Archives départementales en vue d'aboutir à des dépôts d'archives privées »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> ALILI (Rochdy), « Cahier central », *Migrance 3*.

<sup>2</sup> DRAINNE (Pierre-Jacques), « Cahier central », *Migrance 3*.

<sup>3</sup> Extraits de la convention. EL YAZAMI (Driss), « Sources publiques et privées de l'histoire des étrangers », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1997, n° 2, p. 60-62.

L'approche des archives privées se révélant plus lente et plus complexe que le travail de recension dans les archives publiques, un comité de suivi a été constitué pour faire face à cette difficulté.

*1993 : installation du comité de suivi de l'inventaire national*

Installé officiellement le 23 février 1993 lors d'une réunion tenue dans les locaux des Archives de France et placée sous la présidence de Jean Favier, directeur général des Archives de France, d'André Jeanson de la Fonda, et du co-président Abdelmalek Sayad, ce comité regroupe près de quarante membres représentant aussi bien les historiens, les grandes institutions nationales d'archives, les organisations politiques et syndicales, les divers centres communautaires d'archivage que l'ensemble du mouvement associatif de l'immigration. Une diversité qui témoigne d'une véritable communauté d'intérêt pour le patrimoine qu'est celui de l'immigration.



Illustration 3. Jean Favier, André Jeanson et Saïd Bouziri  
au Comité de suivi de l'inventaire national, 1993.  
© Collection Génériques, fonds Béatrice Lagarde

Le comité a pour objectifs de tenir informés l'ensemble des partenaires de l'avancement de l'inventaire, de recueillir leurs avis et critiques, de sensibiliser un maximum d'acteurs à cette opération qui, tout en renouvelant l'approche ordinaire des questions relatives aux populations immigrées, s'avère inédite et pionnière au niveau européen.

« On a beaucoup fait dans le domaine du recueil de témoignage oral, de l'ethnographie des communautés, de l'observation des arts de faire et des savoirs pratiques, il est bon qu'enfin un travail d'envergure soit mené en direction de l'écrit, de l'archive déposée au cours des processus d'immigration<sup>1</sup>. »

### *1999-2005 : l'aboutissement d'une enquête publiée en quatre tomes*

Pendant six ans, plus de vingt enquêteurs ont sillonné la France, bénéficiant sur place de l'appui des conservateurs et des archivistes des départements et des communes. Ce travail de longue haleine a donné lieu à l'élaboration de notices validées et enrichies par une équipe resserrée à Génériques et soumises, avant publication, à la double correction du service technique de la DAF et des directeurs des Archives départementales. Les notices sur les archives privées ont été, quant à elles, soumises à la validation de leurs détenteurs mais les résultats obtenus de ce côté sont malgré tout assez inégaux d'une région à l'autre en raison de la lenteur des négociations à faire émerger des fonds privés.

Cette coopération entre les Archives publiques, incarnée par l'ancienne DAF, aujourd'hui SIAF (Service interministériel des archives de France), et un organisme privé de recherche et de création culturelle comme Génériques a permis de révéler une richesse insoupçonnée des archives, diverses, plurales et inédites en matière d'immigration, par la publication d'un ouvrage co-édité en quatre volumes, unique en son genre en France et en Europe.

En 1999, paraissent les trois premiers tomes consacrés aux archives territoriales dont les retombées sont particulièrement stimulantes. La cérémonie de présentation de l'ouvrage à l'Hôtel Soubise s'est accompagnée d'un colloque portant sur « l'histoire et les archives des migrations en France et en Europe »<sup>2</sup> et, à

---

<sup>1</sup> POMPOUGNAC (Jean-Claude), directeur de la délégation au développement et aux formations, ministère de la Culture et de la Francophonie, cahier central, *Migrance 3*.

<sup>2</sup> 29 octobre 1999 : colloque « Archives et histoire des migrations en France et en Europe » organisé à l'occasion de la publication du *Guide des sources, Migrance 16*.

cette occasion, des représentants d'organismes partenaires de Génériques en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas ont exprimé la volonté d'entreprendre une œuvre similaire dans leurs pays respectifs, s'inspirant de l'expérience pionnière de Génériques.

Le 30 mai 2006, la parution du quatrième tome (en 2005) concernant plus particulièrement les Archives nationales est célébrée lors d'une soirée de présentation à l'Hôtel Soubise.

Né dans un contexte où l'essor des travaux sur l'histoire de l'immigration coïncidait avec la mise à disposition par les archivistes d'instruments de recherche sur des thématiques spécifiques, ce *Guide des sources de l'histoire des étrangers en France* permet d'interroger les phénomènes migratoires sur des dimensions politiques, culturelles, sociales, économiques ou encore religieuses. En ce sens, il a certainement contribué à une meilleure connaissance de l'histoire des communautés immigrées en France dont les parcours, souvent composés de haltes dans les différents pays et d'allers-retours, plus ou moins fréquents, vers le pays d'origine, incitent à une réflexion transnationale de l'immigration, notamment en élargissant le champ de recherche à une dimension européenne et transméditerranéenne. L'évolution de l'historiographie plaide d'ailleurs pour la prise en compte des fonds d'archives conservés dans les pays d'origine ou de passage<sup>1</sup>.

De plus, « dans cet inventaire, Génériques a également tenu à esquisser un recensement des lieux de mémoire de l'immigration, prenant à contre-pied l'idée associant le fait migratoire à l'absence de traces matérielles<sup>2</sup>. » Ainsi, des chercheurs, des acteurs culturels, institutionnels et associatifs se sont emparés de l'outil et y ont puisé de quoi préparer leurs recherches ou réaliser des expositions, des travaux pédagogiques, des documentaires tandis que des particuliers peuvent tenter de retracer leur histoire familiale ou locale.

---

<sup>1</sup> Le recensement des sources conservées à l'étranger sur l'émigration à destination de la France et sur la vie des immigrés en France offrirait effectivement d'immenses possibilités de croiser et d'élargir les corpus de sources.

<sup>2</sup> VEGLIA (Patrick) et FOLLIET (Delphine), « Le Guide des sources sur l'histoire des étrangers en France. Genèse et perspectives », *Terrains & Travaux*, n° 7, 2004.

## La mise en place d'un programme national de sauvegarde et de patrimonialisation des archives de l'immigration

### *La préservation des archives de l'immigration, une préoccupation ancienne*

Parallèlement au désir de répertorier les sources de l'histoire des étrangers, il est une autre mission que s'est fixée Génériques depuis sa création : la sauvegarde et l'inventaire des archives privées de l'immigration. Leur préservation et leur valorisation contribuent à donner une autre visibilité et une autre lisibilité, locales et nationales, à cette histoire. Objectif que cautionne pleinement le partenariat entre Génériques et les Archives de France puisque, déjà, l'encouragement au dépôt des archives privées dans les institutions publiques spécialisées était inscrit dans la convention.

Toutefois, si la prise de conscience de la nécessité de préserver un patrimoine privé de l'immigration, fragile et menacé, resurgit vivement au tournant des années 1980-1990, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une préoccupation ancienne.

« On ne part pas de zéro car de nombreuses archives privées ont été sauvées et portées à la connaissance par bon nombre de centres communautaires. Ainsi, une partie du patrimoine historique de l'immigration a pu être sauvée grâce au travail souvent obscur de spécialistes et militants, et parfois grâce à l'acharnement d'individualités qui ont tenu à préserver une partie de ce patrimoine<sup>1</sup>. »

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, plusieurs bibliothèques œuvrent déjà en ce sens en regroupant et mettant à disposition du public des documents de natures très diverses (manuscrits, photographies, objets...), présentant l'importance pour l'histoire du patrimoine politique, social, économique, artistique et culturel des communautés immigrées. Il en est ainsi des bibliothèques, véritables centres politico-culturels, dont les fonds ont été constitués principalement par des dons d'émigrés, intellectuels et artistes (Bibliothèque polonaise de Paris en 1838, Bibliothèque russe Tourgueniev en 1875, Bibliothèque ukrainienne Simon Petlioura en 1926, Bibliothèque Medem en 1928...).

Plus récemment, et parallèlement à l'essor de l'historiographie de l'immigration dans les années 1980, des centres de recherche ont entrepris de valoriser des fonds d'archives par un travail de collecte de documents parfois menacés de disparition ou laissés à l'abandon, mettant au jour les apports multiples et

---

<sup>1</sup> JEANSON (André), co-président d'honneur du comité de suivi de l'Inventaire national, « Cahier central », *Migrance* 3.

complexes des migrants à l'histoire de France. Ces initiatives sont concomitantes d'une prise de conscience du multiculturalisme français et de l'émergence d'un désir de mémoire dans la société (Centre de recherche sur la diaspora arménienne en 1976, Centre d'études et de documentation de l'émigration italienne en 1983, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales en 1985, Centre d'études slaves en 1997...)

Plus généralement, les initiatives en matière d'archives privées se multiplient et on peut se demander si l'émergence croissante des organismes privés parallèles et spécialisés dans les archives n'est pas proportionnelle au désengagement progressif de l'État dans certaines de ses missions de service public. Les uns palliant, en quelque sorte, les défaillances des autres.

*Sur le terrain des archives privées, Génériques a développé une véritable méthodologie*

Si la place accordée par les Archives publiques aux archives privées est importante et l'intérêt porté à ces dernières croissant<sup>1</sup>, il n'en demeure pas moins vrai que la démarche de collecte d'archives privées par les institutions publiques n'est pas uniforme, et bien des archives privées sont condamnées à la méconnaissance, sinon à la disparition. En ce qui concerne l'immigration, des centaines d'associations et d'organismes ont produit et produisent de nombreux documents constitutifs de cette histoire. Cependant, les initiatives de prospection dans ce domaine témoignent de l'urgence à mener des opérations de sauvegarde : manque de place ou de moyens, mauvaises conditions de conservation, dispersion des documents, disparition des organismes producteurs, etc. Il convient donc de les préserver à la source ; c'est pourquoi Génériques a entrepris très tôt de repérer et sensibiliser les détenteurs d'archives (particuliers, associations et réseaux issus de l'immigration, organismes d'aide et de solidarité...) à la conservation et à la valeur patrimoniale et mémorielle de leurs archives, à la nécessité d'avoir en lien avec les spécialistes, une politique de l'archive.

Comme le souligne le délégué général de Génériques, Driss El Yazami :

« Il ne saurait y avoir une véritable politique de préservation des archives privées sans une forte implication des détenteurs et un travail constant associant action culturelle et sauvegarde des archives. Ainsi par exemple, une exposition réalisée à partir de quelques documents d'archives personnelles peut générer un mouvement plus large de collecte de fonds privés. Mais si l'historien et l'archiviste sont acquis à la cause, il en va autrement des personnes privées ou

---

<sup>1</sup> Les archives privées conservées dans les centres publics d'Archives sont répertoriées progressivement dans la base BORA (base d'orientation et de recherche dans les archives).

des organismes qui entretiennent des rapports complexes avec leurs fonds et dont il faut tenir compte. Ainsi, par exemple, une méfiance envers les Archives, perçues comme partie prenante d'une administration hostile, empêchait l'établissement de liens avec les détenteurs immigrés d'archives<sup>1</sup>. »

Dans ce processus, Génériques a donc joué un rôle primordial d'intermédiaire entre les services d'archives et les détenteurs qui, outre l'expertise archivistique, ont besoin d'une approche pédagogique. Cette mission était plus facile à mener pour une association proche de leurs actions et préoccupations. Potentiellement, une vraie attente et un réel intérêt existent de la part des associations et des particuliers pour leur patrimoine et leur mémoire tant dans une démarche historique que professionnelle (initiatives pédagogiques, manifestations à caractère culturel ou action sociale). Dans la pratique, peu d'entre eux peuvent mener ce travail à bien car les priorités au quotidien ne se situent pas là et parce que les moyens financiers, techniques et humains font souvent défaut.

D'autre part, l'intérêt pour l'histoire et la mémoire ne se développe qu'à un certain stade de maturité. Aussi, pour la plupart des groupes ou particuliers, il est très difficile de se séparer des documents qu'ils ont patiemment accumulés. Ces archives revêtent une valeur affective et/ou politique. En l'absence d'obligation légale, le détenteur privé est finalement seul à décider du sort à réserver à ses documents (destruction, conservation) et du lieu de leur conservation. L'objectif est donc multiple :

- sensibiliser ceux qui ne le sont pas encore à la nécessité de traiter leurs documents (tri, classement et inventaire) pour en permettre l'accès à la recherche historique ;
- faire savoir que les institutions publiques sont prêtes à accueillir ces archives pour ceux qui le désirent et à offrir leurs moyens, les conditions matérielles, le savoir-faire pour assurer à long terme la pérennité de ce patrimoine ;
- accompagner et orienter les détenteurs dans leur démarche, car aux yeux des acteurs militants et/ou associatifs, il existe souvent un manque d'information quant aux structures existantes en France dans le domaine de la conservation patrimoniale de l'immigration. Entre les archives, les bibliothèques, les musées et les différentes institutions ou fondations privées, ils peinent parfois à se retrouver dans ce maillage.

---

<sup>1</sup> EL YAZAMI (Driss), « Archives et histoire des migrations : de nouveaux chantiers », *Migrations* 16.

Du côté des Archives de France, un même constat :

« Une action nationale ne peut être conduite avec succès et entraîner une mobilisation active de l'ensemble du réseau des archives que si les archivistes disposent d'une structure relais susceptible de favoriser les contacts et la prise de conscience de l'intérêt des archives pour la recherche historique. L'association Génériques, par le travail qu'elle a déjà réalisé, par la connaissance parfaite qu'elle possède du terrain, par les liens étroits qu'elle entretient avec les associations, est désignée pour jouer ce rôle que les responsables des services publics d'archives, sollicités par de très nombreux autres partenaires et accaparés par la collecte et le traitement des fonds publics, leur vocation première, ne pouvaient assurer efficacement<sup>1</sup>. »

L'expérience de Génériques dans l'inventaire des archives privées de l'immigration, quelles qu'elles soient – culturelles, syndicales, d'entreprises, personnelles ou associatives – car elles touchent à tous les champs de la vie sociale, politique et culturelle, s'appuie donc sur des outils spécifiques et adaptés aux besoins de chacun, sur des réseaux et partenariats dans toute la France et sur des méthodes de travail efficaces, fondées sur des liens de confiance. Aujourd'hui, une centaine de fonds d'archives privées sont inventoriés, accessibles non seulement aux propriétaires eux-mêmes qui peuvent alors mieux connaître et s'approprier leur histoire, mais bien sûr aussi aux militants, chercheurs, institutions ou toute personne intéressée par l'histoire et la mémoire de l'immigration en France.

Entre 2005 et 2007, Génériques a entrepris de diffuser et disséminer son savoir-faire mais aussi de développer le projet « Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations » dans le cadre du programme européen Equal « Lutter contre les discriminations et les inégalités face à l'emploi », ce qui lui a permis de formaliser une méthodologie éprouvée aussi bien en France qu'à l'étranger par la mise en place de partenariat transnational.

*2007 : la campagne de dépôt des archives privées de l'immigration et l'instruction sur les archives de l'immigration*

Dans la continuité des actions déjà entreprises, Génériques a initié, en partenariat avec la direction des Archives de France, une campagne de dépôt des archives privées de l'immigration dans les centres publics de conservation du patrimoine. Au cours de la cérémonie du 19 octobre 2007 organisée à l'Hôtel de Rohan, une dizaine de responsables associatifs ont adhéré à cette campagne de sauvegarde en signant une charte d'intention de déposer leurs papiers présentant un intérêt historique tandis qu'un accord national a été signé pour préparer l'entrée de ces fonds dans les services publics d'archives, partout en France.

---

<sup>1</sup> EVEN (Pascal), « Sauvegarder et mettre en valeur les archives de l'immigration : une priorité des Archives de France », *Migrations* 33, pp. 7-14.

S'en est suivie la mise en place d'un comité de suivi d'entrée des fonds entre le réseau des archivistes et Génériques afin d'orienter les fonds repérés et classés par Génériques vers les services publics d'archives. D'ores et déjà, plusieurs fonds ont fait l'objet de ces dépôts en respectant les critères de répartition selon l'envergure nationale ou l'intérêt local des fonds.

Résultat de la collaboration engagée depuis près de vingt ans entre Génériques et la direction des Archives de France (DAF), conséquence directe de la manifestation organisée conjointement en octobre 2007 et point d'orgue de la réflexion et des projets menés par Génériques, une circulaire<sup>1</sup> sur les archives de l'immigration a été diffusée à l'initiative de Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, à l'ensemble du réseau des Archives de France avec pour objectif de mobiliser les responsables des services publics d'archives sur l'indispensable prise en compte des archives de l'immigration.

### **Autres actions de partenariat pour la valorisation des archives de l'immigration**

D'autres exemples de collaboration fructueuse peuvent être mentionnés entre Génériques et le réseau des Archives publiques, notamment en matière de valorisation du patrimoine de l'immigration.

#### *Élaboration d'itinéraires culturels sur les lieux de l'histoire des étrangers*

Depuis toujours, l'immigration a façonné l'histoire de Paris et de sa région. C'est une partie de cette histoire que Génériques a souhaité faire découvrir par la réalisation d'un cédérom interactif « Histoire d'étrangers à Paris (1800-1939) ». À travers l'histoire des spectacles, des sciences et de l'édition, dans la capitale du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1930, c'est un visage cosmopolite de la cité qui se dessine. Le cédérom propose une promenade dans les quartiers de Paris à travers les photographies et documents d'archives.

Dans le cadre de cette production culturelle, Génériques a pu bénéficier du soutien et du concours gracieux du Centre historique des archives nationales en terme de crédits photographiques.

---

<sup>1</sup> Instruction n° DAF/DPACI/RES/2009/010 sur les archives de l'immigration.

*2008 : journée d'étude sur les archives de l'immigration*

Le 26 septembre 2008, une journée d'étude sur les archives de l'immigration a été organisée aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille, conjointement par la direction des Archives de France, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et Génériques. Toutes les communications présentées lors de cette journée, par ailleurs labellisée « Année européenne du dialogue interculturel », ont été publiées dans le numéro 33 de la revue *Migrance*.

Pascal Even, conservateur général du patrimoine, chef du département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle à la direction des Archives de France, rappelle dans son intervention intitulée « Sauvegarder et mettre en valeur les archives de l'immigration : une priorité des Archives de France » l'ambition de son institution qui a inscrit les archives de l'immigration dans son programme prioritaire<sup>1</sup>.

*2009 : exposition Générations*

En 2009, Génériques décide d'inscrire la dimension culturelle de l'histoire de l'immigration au cœur de l'exposition « Générations, un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France »<sup>2</sup>, qui montre pour la première fois, par le biais de parcours d'hommes et de femmes ordinaires, en particulier des artistes, l'apport culturel des populations immigrées à notre patrimoine national, tout en interrogeant l'histoire des représentations comme miroir de l'enracinement des Maghrébins en France.

Grâce au soutien de la direction du Patrimoine du ministère de la Culture, Génériques a pu accéder et utiliser à titre gracieux des fonds d'une grande richesse dans le réseau des Archives de France, le fonds Harcourt, par exemple, aux Archives photographiques de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, mais également aux Archives nationales, aux Archives nationales d'Outre-Mer, aux Archives départementales du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de Seine-Saint-Denis et, enfin, aux Archives communales de Lyon, Saint-Étienne et Marseille.

Présentée d'abord aux Archives municipales de Lyon de juin à août 2009<sup>3</sup> puis à la Cité de l'histoire de l'immigration (CNHI) de novembre 2009 à avril 2010<sup>4</sup>,

---

<sup>1</sup> EVEN (Pascal), « Sauvegarder et mettre en valeur les archives de l'immigration : une priorité des Archives de France », *Migrance* 33, pp. 7-14.

<sup>2</sup> Ill. 4, p. XV.

<sup>3</sup> Ill. 5, p. XV.

<sup>4</sup> Ill. 6 et 7, p. XVI.

cette exposition présente de nombreux documents inédits, notamment à partir des matériaux qu'offrent la littérature, le cinéma puis la télévision, le théâtre et les arts plastiques, qui permettent de découvrir un aspect méconnu de l'immigration nord-africaine dans l'Hexagone.

*Odysséo : des ressources en ligne pour l'histoire de l'immigration ou les nouvelles perspectives d'échanges*

Lancé récemment dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Culture<sup>1</sup>, le catalogue Odysséo est publié en ligne au mois d'octobre 2009. Prenant la suite des bases de données anciennement disponibles sur le site de l'association Génériques, il a été réalisé dans le souci du respect des normes de description archivistiques internationales et de l'interopérabilité avec les autres catalogues patrimoniaux. Le logiciel Arkhèia de la société Anaphore est utilisé pour la production de contenus et le logiciel Pléade de la société AJLSM pour la publication du catalogue. Il constitue aujourd'hui une véritable banque de savoirs au service de l'histoire et de la mémoire de l'immigration pour le plus grand nombre.

Le catalogue Odysséo a, en effet, pour premier objectif de regrouper l'ensemble des ressources disponibles collectées ou répertoriées au cours des vingt-trois années d'exercice de Génériques autour de l'histoire de l'immigration en France. Il contient quatre grands ensembles :

- Le premier est une nouvelle version du guide des sources de l'histoire de l'immigration publié par Génériques. Il permet d'identifier et de localiser les documents par thème, par période, par producteur ou selon les territoires, ce qui permet une meilleure lisibilité qu'un classement par localisation des archives comme dans les versions de guides des sources.

- Le deuxième corpus est constitué de collections numérisées. Celles-ci sont majoritairement des corpus d'affiches et de périodiques. Au cours de l'année 2011, la typologie documentaire sera étendue aux archives, aux photographies et aux ressources audiovisuelles.

- Le troisième ensemble correspond à la bibliothèque des périodiques. Sont regroupées dans cette section l'ensemble des notices concernant les publications sur l'immigration en France. Les contenus sont en lien avec les collections numérisées de périodiques.

---

<sup>1</sup> Programme national de numérisation de la DREST (ancienne MRT) auquel Génériques participe depuis 2008 et pour lequel l'association s'est lancée dans la construction d'un nouveau catalogue en ligne.

▪ Le dernier ensemble est toujours en développement. Il s'agit d'un dictionnaire historique qui regroupera des notices biographiques et présentera l'histoire des organismes en lien avec l'histoire de l'immigration afin de permettre aux internautes de se familiariser avec cette histoire.

Mais le catalogue Odysséo n'est pas voué à se limiter à ces seuls corpus. Il est aussi un outil collectif et collaboratif à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient l'enrichir. Ainsi, il a été d'emblée conçu et développé comme un outil de partage des savoirs auquel tout public (chercheurs, professionnels du patrimoine et plus large public) est invité à participer pour faire du catalogue un outil de travail dynamique, vivant, ouvert à des initiatives locales, nationales et européennes, pour intégrer des informations sur les ressources, ou les ressources elles-mêmes lorsqu'elles ont été numérisées, leur lieu de conservation, leur producteur, les populations concernées ou les périodes historiques.

## **Conclusion**

Après une phase exploratoire dédiée à la prospection des archives de l'immigration sur tout le territoire, le partenariat entre Génériques et le réseau des Archives de France a permis, dans un second temps, de pérenniser et systématiser un programme de sauvegarde et de valorisation des archives privées de l'immigration à l'échelle locale et nationale. Aujourd'hui, la coopération entre ces deux partenaires est à géométrie variable et peut se traduire, d'une part, par la mise en place de manifestations culturelles avec les services publics d'Archives aux échelons local et départemental et, d'autre part, par des actions à l'échelle nationale et européenne dans les domaines du numérique notamment<sup>1</sup>.

Tatiana SAGATNI  
Chargée de mission à Génériques

---

<sup>1</sup> Patrimoine numérique, catalogue des collections numérisées du ministère de la Culture, projet européen « Patrimoine des peuples européens - *Heritage of the People's Europe* (HOPE) », réseau de bonnes pratiques en matière de numérisation qui, à terme, permettra à Génériques de rendre accessible à la recherche et à la consultation ses collections numériques via le portail multilingue Europeana ([www.europeana.eu](http://www.europeana.eu)) et via le portail d'Histoire ouvrière et sociale ([www.labourhistory.net](http://www.labourhistory.net)).